

Saisi par les représentants des salariés, Jean-Pierre Sueur est intervenu auprès de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, Élisabeth Borne, ministre du Travail et Pierre Pouëssel, préfet de la région Centre-Val de Loire et du Loiret, pour demander que les services de l'État prennent toutes les initiatives appropriées afin que les 81 licenciements annoncés au sein de l'entreprise Sandvik, située à Orléans La Source, puissent être évités. Il leur a fait valoir que les représentants des salariés font très légitimement observer qu'il s'agit d'« *une décision visant à renforcer la profitabilité d'un groupe industriel générant déjà une profitabilité exceptionnelle par rapport à ses concurrents* », que « *les années 2017, 2018 et 2019 ont été saluées comme des années record par la direction du groupe* » et que si l'année 2020 est plus difficile en raison de la pandémie, « *le groupe s'en sort plutôt bien par rapport aux autres entreprises du secteur* ». Jean-Pierre Sueur suivra cette question avec une grande vigilance.